CHÔMAGE ET PÉNURIE DE BRAS : LE GRAND PARADOXE DES CHAMPS MAROCAINS

Décryptage macroéconomique (HCP), benchmark méditerranéen, arbitrages sur le SMAG/SMIG et leviers de la Loi de Finances 2027 pour les bassins de production de Fès-Meknès.

Par la Rédaction d'Agro Watch • Pôle Études & Prospective Territoriale Fès-Meknès

1. L'ÉQUATION MACROÉCONOMIQUE : QUAND LA DESTRUCTION D'EMPLOIS CÔTOIE LA PÉNURIE

Les dernières publications conjoncturelles du Haut-Commissariat au Plan (**HCP (2026)**) mettent en évidence une dissonance structurelle inédite sur le marché du travail national. Alors que le taux de chômage global s'établit autour de 13,6 % à l'échelle nationale (avec des pics persistants chez les jeunes et les diplômés), le secteur « Agriculture, forêt et pêche » continue d'enregistrer les pertes nettes les plus lourdes, dépassant régulièrement 140 000 à 150 000 postes détruits en glissement annuel en milieu rural.

Pourtant, sur le terrain — de la plaine du Saïss aux vergers de rosacées de Sefrou et d'Ifrane, jusqu'aux bassins oléicoles de Meknès, Moulay Yacoub et Taounate — le constat des exploitants est diamétralement opposé. Les domaines agricoles, les coopératives de trituration et les stations de conditionnement font face à un déficit chronique d'ouvriers agricoles, tant pour les chantiers saisonniers (gaulage et cueillette des olives, récolte des pommes, arrachage de la pomme de terre et de l'oignon) que pour les tâches techniques qualifiées (taille des arbres fruitiers, conduite d'irrigation localisée, greffage).

Indicateur Stratégique (Maroc & Bassin Fès-Meknès)	Constat Statistique / Terrain	Impact direct sur les Exploitations Agricoles
Destruction nette d'emplois agricoles (HCP (2026))	Contraction continue de l'emploi rural non rémunéré (aides familiaux) et repli des cultures pluviales en zones bour.	Érosion du vivier traditionnel de main-d'œuvre familiale et exode accéléré vers les périphéries urbaines.
Déficit d'ouvriers sur les chantiers saisonniers	Manque estimé entre 25 % et 40 % des effectifs requis lors des pics de récolte (olivier, maraîchage d'automne).	Allongement des délais de récolte, pertes post-récolte accrues et dégradation de l'indice d'acidité des olives avant trituration.
Poids de la masse salariale dans le coût de revient	25 % à 35 % des charges opérationnelles en arboriculture et maraîchage intensif dans le Saïss.	Surenchère quotidienne entre producteurs sur les lieux d'embauche (Moukefs) et compression sévère des marges nettes.

2. LES CINQ RACINES D'UN PARADOXE STRUCTUREL

L'apparente contradiction entre chômage rural élevé et pénurie de bras dans les exploitations s'explique par cinq mutations profondes qui transforment la sociologie et l'économie des campagnes marocaines :

- **L'effondrement de l'emploi familial non rémunéré :** Une part majeure des emplois « perdus » comptabilisés par le HCP correspond à des aides familiaux sur de petites parcelles céréalières pluviales (bour) mises à l'arrêt par la sécheresse. Or, ces actifs ne se reportent pas mécaniquement vers le salariat agricole journalier chez des tiers, souvent perçu comme un déclassement social.
- **L'effet de seuil des aides sociales directes et du RSU :** Le déploiement légitime et nécessaire du Registre Social Unifié (RSU) et des aides sociales directes a modifié le comportement d'offre de travail. De nombreux travailleurs journaliers redoutent qu'une immatriculation formelle à la CNSS par un exploitant agricole ne relève leur score socio-économique (indice RSU) et n'entraîne la suspension de leurs allocations mensuelles ou du régime AMO Tadamon. Ce biais d'évitement alimente une préférence pour l'informel intermittent ou le retrait du marché formel.
- **La concurrence frontale des grands chantiers de BTP et d'infrastructures :** Les programmes d'infrastructures liés à l'horizon 2030 (autoroutes de l'eau, chantiers ferroviaires, stades, aménagements urbains à Fès, Rabat et Casablanca) absorbent massivement la main-d'œuvre rurale masculine jeune, en offrant des rémunérations journalières plus prévisibles et un travail moins soumis aux aléas météorologiques.
- **La désynchronisation temporelle et la pénibilité :** L'intensification agricole concentre les besoins en main-d'œuvre sur des fenêtres très courtes (45 à 60 jours pour la campagne oléicole). Un travailleur rural ne peut bâtir un projet de vie annuel sur moins de 120 jours d'activité garantie par an.
- **La rupture générationnelle et l'aspiration des jeunes ruraux :** Plus scolarisée et connectée, la jeunesse rurale rejette la pénibilité physique des travaux champêtres manuels et l'absence de perspective d'évolution professionnelle, préférant les métiers des services urbains, de la logistique ou de la livraison.



Figure 1 : Schéma systémique du paradoxe de l'emploi rural au Maroc et trajectoire de transformation pour le bassin Fès-Meknès (Conception Studio CIAM-Agrinova).

3. BENCHMARK MÉDITERRANÉEN : COMMENT NOS VOISINS ET CONCURRENTS GÈRENT LA CRISE DES BRAS

Le Maroc n'est pas isolé face à ce défi. L'ensemble du pourtour méditerranéen subit une raréfaction de la main-d'œuvre agricole conjuguée à une inflation des coûts salariaux. L'analyse comparative des réponses déployées en Espagne, en Italie, en Turquie et en Égypte offre des enseignements précieux pour orienter nos politiques publiques et nos stratégies d'exploitation (**OIT (2025)**).

Pays Concurrent	Situation du Marché du Travail Agricole	Dispositifs et Solutions Mis en Œuvre	Enseignements Transposables au Maroc (Fès-Meknès)
Espagne (Andalousie, Murcie)	Hausse cumulée de plus de 50 % du salaire minimum (SMI) depuis 2018 ; fuite des jeunes espagnols hors des campagnes.	**Contrats à l'origine (GECCO)** avec engagement de retour ; **super-intensification (haies fruitières)** permettant la récolte 100 % mécanisée (olivier, amandier) ; statut de *Fijo Discontinuo* (CDI intermittent).	Créer un contrat de travail « CDI Saisonnier Agricole » sécurisant l'ouvrier d'une campagne à l'autre tout en préservant son éligibilité aux filets sociaux hors saison.
Italie (Pouilles, Émilie-Romagne)	Vieillissement rural accéléré et lutte stricte contre le travail informel (*Caporalato*).	Création du **Réseau du Travail Agricole de Qualité (Rete del Lavoro Agricolo di Qualità)** : label public donnant accès à des allègements de charges et des priorités de subventions aux fermes conformes ; subventions de 40 % à 50 % sur l'Agriculture 4.0.	Conditionner ou bonifier les aides du Fonds de Développement Agricole (FDA) à la labellisation sociale et accélérer les subventions pour les équipements de récolte assistée.
Turquie (Anatolie, Mer Égée)	Inflation salariale rapide et pénurie aiguë lors des récoltes d'olives, noisettes et agrumes.	Recours à des **coopératives régionales de prestation mécanisée** (location mutualisée de secoueurs thermiques, plateformes de taille pneumatique) et digitalisation de l'intermédiation (portails publics d'appariement saisonnier).	Structurer des coopératives de Fès-Meknès des parcs de matériel partagés (CUMA) avec opérateurs formés.
Égypte (Delta et Nouvelles Terres)	Coût salarial très bas (avantage comparatif fort à l'export sur les agrumes, l'oignon et la fraise).	Modèle extensif en main-d'œuvre soutenu par une forte démographie rurale et une monnaie dépréciée, mais productivité horaire plus faible et défis de conformité ESG sur les marchés européens.	Le Maroc ne peut plus concurrencer l'Égypte sur le « bas coût salarial » : la compétitivité marocaine doit reposer sur la **qualité, la mécanisation, la proximité logistique et le label social**.

4. LE DÉBAT SMIG / SMAG : POSITIONS DU PATRONAT ET ENJEU D'ATTRACTIVITÉ DU PAYS

A. La convergence SMAG-SMIG et les revalorisations issues du Dialogue Social

Dans le sillage des accords du dialogue social (**CGEM & COMADER (2026)**) et du principe d'unification progressive entre le Salaire Minimum Agricole Garanti (SMAG) et le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG), les exploitations agricoles formelles font face à une hausse programmée et cumulative de leurs coûts salariaux réglementaires. Si cette revalorisation est unanimement saluée sur le plan de l'équité sociale et du pouvoir d'achat rural face à l'inflation alimentaire, son application brute soulève d'importantes inquiétudes économiques.

B. La lecture du Patronat (CGEM et COMADER)

Les représentants patronaux et les fédérations interprofessionnelles agricoles mettent en avant quatre arguments majeurs lors des arbitrages gouvernementaux :

1. **Le découplage entre salaire nominal et productivité :** Augmenter le SMAG de 5 % à 10 % sans gain parallèle de productivité par heure travaillée dégrade directement le coût de revient unitaire du kilo d'olives, de pommes ou de tomates.
2. **L'incapacité à répercuter les coûts sur les prix de vente :** Contrairement à l'industrie ou aux services, l'agriculteur est un « preneur de prix » (*price taker*). Sur le marché national, il subit la pression légitime des pouvoirs publics pour contenir la cherté de la vie ; à l'export, il affronte la concurrence agressive de l'Égypte et de la Turquie.
3. **Le risque d'éviction vers l'informel :** Une hausse trop rapide du coût légal du travail (salaire + cotisations sociales) pénalise en premier lieu les exploitations structurées et déclarantes, tandis que les circuits informels s'affranchissent de ces règles, créant une distorsion de concurrence sur les marchés de gros.
4. **La revendication patronale :** La COMADER et la CGEM plaident pour une approche de « coût global de l'emploi » : toute revalorisation du SMAG doit être compensée par un allègement des charges patronales, une neutralisation de l'effet RSU pour les saisonniers déclarés, et une défiscalisation accrue du transport du personnel agricole.

C. L'enjeu stratégique pour l'attractivité et la compétitivité du Maroc

Sur l'échiquier méditerranéen, l'augmentation du SMIG/SMAG redéfinit le positionnement du Royaume auprès des investisseurs nationaux et étrangers (IDE agro-industriels) :

- **Le risque de perte de compétitivité-coût à court terme :** Pour les filières à très haute intensité de main-d'œuvre manuelle (fruits rouges, haricot vert, cueillette manuelle d'olives de table), l'érosion du différentiel salarial réduit la marge nette des exportateurs et freine les extensions de superficies.

🎯 PLAN D'ACTION CIAM-AGRINOVA : 4 PILIERS OPÉRATIONNELS POUR LA RÉGION FÈS-MEKNÈS

1. **Plaidoyer pour un « Statut de Saisonnier Agricole Protégé » (Bouclier RSU-CNSS) :** Permettre aux ouvriers agricoles saisonniers d'être déclarés jusqu'à 150 jours par an à la CNSS sans que ces revenus temporaires n'entraînent la radiation automatique des aides sociales directes ou du régime AMO Tadamon.
2. **Création de Groupements d'Employeurs Agricoles (GEA) inter-bassins :** mutualiser la main-d'œuvre entre bassins complémentaires pour offrir un contrat annuel continu : taille d'hiver et éclaircissage au printemps dans le Moyen Atlas (Ifrane/El Hajeb), récolte de la cerise à Sefrou en mai-juin, maraîchage d'été dans le Saïss, pomme en septembre-octobre et olive à Meknès/Taounate en novembre-décembre.
3. **Fonds Régional de Mécanisation de Précision & Robotique Verger :** Accompagner les coopératives dans l'acquisition mutualisée de vibreurs de troncs, de secoueurs portatifs sur batterie et d'outils numériques de pilotage de l'irrigation afin de réduire de 30 % les besoins en bras non qualifiés.
4. **Certifications « Métiers de la Terre 4.0 » (ENA Meknès / OFPPT / ONCA) :** Déployer des formations courtes certifiantes (2 à 4 semaines) pour transformer l'ouvrier journalier en « Technicien Praticien de Verger » (maîtrise de la taille physiologique, fertigation automatisée, conduite d'engins), justifiant une rémunération supérieure au SMAG grâce à une haute valeur ajoutée.

6. PERSPECTIVES PLURIDISCIPLINAIRES : LE COLLÈGE D'EXPERTS CIAM-AGRINOVA

Pour dépasser le constat conjoncturel et structurer une vision pérenne, notre collège d'experts formule les recommandations stratégiques suivantes :

- **Regard Financier & Budgétaire :** Maîtriser l'impact de la convergence SMAG-SMIG par des crédits d'impôt ciblés sur la déclaration formelle des saisonniers et l'amortissement accéléré du matériel de mécanisation.
- **Regard Sociologique & Territorial :** Lutter contre la pénibilité par l'amélioration des infrastructures de transport et la création de crèches rurales mobiles pour sécuriser la main-d'œuvre féminine, pilier de la récolte.
- **Regard Numérique & AgriTech :** Déployer des bourses de l'emploi agricole digitales régionales pour court-circuiter les intermédiaires informels (*Moukafine*) et assurer une totale transparence salariale et sociale.

🌐 خلاصة تنفيذية شاملة لشبكة أجرينوفا: مفارقة البطالة ونقص اليد العاملة الفلاحية بالمغرب

1. التشخيص الماكرو-اقتصادي والميداني: تكشف معطيات المندوبية السامية للتخطيط عن فقدان القطاع الفلاحي لأزيد من 140 ألف منصب شغل بالوسط القروي، في وقت تعاني فيه الضيعات الفلاحية ووحدات التثمين بجهة فاس-مكناس (سلاسل الزيتون، التفاح، الكرز، والخضروات) من خصاص حاد في اليد العاملة الموسمية والمؤهلة يصل إلى ما بين 25% و40% خلال فترات الذروة.

2. الأسباب الهيكلية للمفارقة: يرتبط هذا التناقض بتراجع الشغل العائلي غير المأجور في المناطق البورية، وعزوف الشباب القروي عن الأشغال الفلاحية الشاقة لصالح أوراش البناء والأشغال العمومية الكبرى، إضافة إلى تخوف بعض العمال الموسميين من أن يؤدي التصريح بهم في الصندوق الوطني للضمان الاجتماعي (CNSS) إلى ارتفاع مؤشرهم في السجل الاجتماعي الموحد (RSU) وبالتالي فقدان الدعم الاجتماعي المباشر.

3. مقارنة دولية وموقف الباطرونا (SMIG/SMAG): تعتمد دول الجوار (إسبانيا، إيطاليا، تركيا) على عقود العمل الموسمية القارة، والمكننة المكثفة للجني، ودعم الفلاحة الرقمية. وفي المغرب، تؤكد الكونفدرالية المغربية للفلاحة والتنمية القروية (COMADER) والاتحاد العام لمقاولات المغرب (CGEM) أن الزيادة في الحد الأدنى للأجر الفلاحي (SMAG) وتوحيده مع (SMIG) يجب أن تواكبها إجراءات لتخفيف التحملات الاجتماعية والضريبية، للحفاظ على تنافسية الصادرات المغربية وجاذبية الاستثمار الفلاحي.

4. مقترحات أجرينوفا ومقتضيات قانون المالية 2027: يدعو قطب أجرينوفا بجهة فاس-مكناس إلى إحداث "نظام العامل الموسمي المحمي" (الجمع بين التصريح في الضمان الاجتماعي والحفاظ على مكتسبات الدعم الاجتماعي)، وتأسيس "مجموعات مشغلين فلاحية" تضمن عملاً مستمراً على مدار السنة بين سايس والأطلس المتوسط، مع توجيه إعانات صندوق التنمية الفلاحية نحو مكننة الجني والتشذيب وتكوين جيل جديد من التقنيين الفلاحيين.

SOURCES ET RÉFÉRENCES DOCUMENTAIRES

1. Haut-Commissariat au Plan (HCP) (2026). *Notes d'information sur la situation du marché du travail au Maroc et évolution de l'emploi sectoriel en milieu rural*. Rabat : Royaume du Maroc.
2. Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) (2026). *Projet de Loi de Finances pour l'année budgétaire 2027 : Rapport économique et financier & Feuille de route pour l'emploi*. Rabat.
3. CGEM & COMADER (2026). *Positions interprofessionnelles sur la convergence SMAG/SMIG, le coût des intrants et la compétitivité des filières agricoles marocaines*. Casablanca / Rabat.
4. Organisation Internationale du Travail (OIT) & Observatoire Méditerranéen (2025). *Mutations du travail agricole, mécanisation et politiques de formalisation dans le bassin méditerranéen (Espagne, Italie, Turquie, Maroc, Égypte)*.